LE FRANCO

Le seul journal de langue française de l'Alberta Depuis 1928

APF HQ
Association de la presse francophone hors Québec

Vol. 17 No. 9 Mercredi le 19 mai 1982 16 pages 0.50

AU T.F.E.

ANDRE ROY ET REGINALD BIGRAS SONT DANS "LA CAGE AU FOLLES"

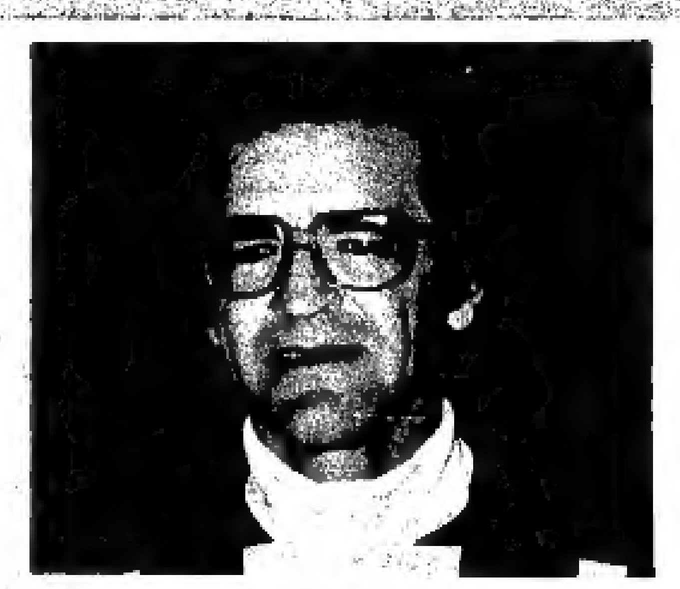
par Guylaine Marie

La célèbre comédie de Jean Poiret, LA CAGE AUX FOLLES, sera enfin présentée à Edmonton, les 26, 27, 28, 29 et 30 mai prochain par le Théâtre français d'Edmonton.

Georges (André Roy) et Albin (Réginald Bigras) sont propriétaires d'un night-club spécialisé dans le travesti d'hommes à St-Tropez. Laurent, leur fils, à l'intention d'épouser la fille d'un futur député, s'acharnant à préserver les valeurs traditionnelles. L'inévitable doit se produire: la rencontre des deux familles.

La mise en scène, de cette dernière pièce de la saison du théâtre français, est assurée par Réginald Bigras, qui tient également l'un des rôles d'affiche. Figure bien connue parmi la francophonie Albertaine, rappelons sa présence sur scène dans un quantité innombrable de pièces, dont notamment, Tartufe, Le Malade Imaginaire, Britanicus, l'Avare, etc. Depuis 10 ans les anglophones ont eux aussi le plaisir de le voir se produire sur scène. Responsable des productions de la région de Banff, le public ne se lasse jamais de l'applaudir.

André Roy, pour son travail d'annonceur sportif à la télévision française de Radio-Canada, progresse sur scène depuis plus de 20 ans. Le rôle de premier plan qu'il tient dans LA CAGE AUX FOLLES, représente pour lui, un défi. Son plaisir de jouer n'a d'égal que ses remarquables performances dans le rôle de Georges.



Réginald Bigras

André Roy

L'idée de cette pièce à germé de leur désir commun de présenter quelque chose d'inédit au théâtre français d'Edmonton. Les répétition ont débuté il y aura bientôt deux mois. Le problème majeur réside dans la difficulté des rencontres. Le regroupement n'est en effet possible que durant les week-end, puisque le metteur en scène habite Banff. Mentionnons également certains problèmes au niveau du recrutement, mais qui depuis la semaine dernière ont été résolus, puisque la distribution est enfin complète. On compte d'ailleurs au sein de cette dernière, outre Ms Bigras et Roy, René Aubin, Gilles Cadrin, Adèle Fontaine, Denis Lord, Normand Latour, et bien d'autres.

LA CAGE AUX FOLLES, qui s'est popularisée grâce au film du même nom, est présentée avec beaucoup d'entrain et d'humour. Elle promet non seulement d'être hilarante et irrésistible, mais un franc succès. C'est donc un rendez-vous avec le rire, au Théâtre français d'Edmonton du 26 au 30 mai prochain, dès 20 hres à l'auditorium de la Faculté St-Jean. Pour réserver vos places, communiquez au numéro 469-0829.

LA CLAC AU LAC II

FRANCOPHONIE JEUNESSE DE L'ALBERTA présente LA CLAC AU LAC II qui aura lieu les 28, 29 et 30 mai à Moose Lake, près de Bonnyville.

Le THEME de cette année "NOTRE PASSE, NOTRE PRESENT" tente de jumeler le contemporain et l'antan. Afin de traiter des deux époques nous proposons des ateliers qui touchent notre vie quotidienne ainsi que des ateliers ayant comme sujet notre passé.

Une fin de semaine bourrée d'activités culturelles, sportives et sociales qui permettront aux participants d'acquérir des connaissances, TOUT EN S'AMUSANT! Le tout bien sûr dans une ambiance française.

LA CLAC AU LAC II offre donc à tous les jeunes franco-albertains agés de 14 à 25 ans, une occasion exceptionnelle de s'amuser à Moose Lake, et de se retremper dans la culture et le patrimoine de chez-nous.

L'INSCRIPTION n'est que $25. pour les membres de FJA et de $28. pour les non-membres. Téléphoner à Francophonie Jeunesse de l'Alberta avant le 27 mai au numéro 466-2406 ou 465-7151.

AU PARC FORT-EDMONTON

LA FRANCOPHONIE BRILLE PAR SON ABSENCE

Par John Hogan

Le parc de Fort-Edmonton est un site admirable; situé sur le bord de la rivière Saskatchewan, dans les limites de la ville, il offre aux visiteurs un voyage dans le temps grâce à une reconstitution fidèle de l'époque de la colonisation.

De vieux bâtiments rénovés et d'autres nouvellement construits ont permis de refaire un village; on peut y voir des maisons, une gare, une école, des églises, presque tout y est pour rendre à ce parc l'allure de l'Alberta au temps des pionniers.

Mais l'observateur attentif verra qu'il manque un élément essentiel; il aura beau chercher, il ne trouvera pas trace d'une communauté qui a pourtant largement contribué à bâtir cette province. En effet, dans ce merveilleux parc la francophonie est absente, comme si son histoire était un simple coup de vent dans les plaines de l'ouest.

Bien des gens savent que l'apport de la communauté francophone n'est pas un simple coup de vent; même les administrateurs de Fort-Edmonton déplorent leur absence dans ce lieu historique. Ils savent aussi que ce n'est pas à eux à prendre l'initiative du patrimoine franco-albertain, ils doivent donc attendre que des interlocuteurs viennent suggérer des projets en accord avec les besoins de la communauté culturelle francophone. Mais les interlocuteurs ne viennent pas et c'est ainsi que des projets aussi intéressants que celui de la scierie Lamoureux sont condamnés à végéter faute d'initiatives de la communauté.

Pour monsieur Pierre Gariepy, un des directeurs de Fort-Edmonton, "la situation n'est guère reluisante, il semble que personne chez les francophones s'intéresse à conserver et mettre en valeur notre patrimoine; même l'ACFA, qui a pourtant les ressources nécessaires, se désintéresse de cette entreprise importante pour l'avenir".

Monsieur Gariépy tente d'expliquer cet inquiétant manque d'initiative par la mentalité de survivance qui caractérise la communauté francophone et les organismes qui en font partie. Selon lui, notre survivance est déjà assurée par le travail de nos prédécesseurs et il est maintenant temps de passer à une autre phase, celle de la réalisation de projets capables de solidifier ce que nous possédons déjà.

Monsieur Gariepy n'est d'ailleurs pas le seul à partager l'idée que l'avenir des francophones réside dans la réalisation de projets. En fait, c'est un courant de pensées de plus en plus présent dans les communautés francophones hors-québec; partout au Canada on tente de transformer cette mentalité de survivance en un esprit d'entreprise constructif et efficace.

En ce qui concerne les projets, monsieur Gariepy n'en manque pas; la scierie Lamoureux, une fois terminée, pourrait devenir beaucoup plus qu'un simple attrait touristique. "Il est tout à fait possible, selon lui, d'imaginer un endroit où les visiteurs feraient connaissance avec la vie des pionniers francophones."

La scierie serait reconstituée dans sa totalité, main-d'oeuvre et outils compris; les gens verraient comment les fondateurs organisaient leur travail avec ingéniosité et dextérité. Nous pourrions aussi mieux connaître les traditions et les coutumes. Pour M. Gariepy, "la scierie n'est pas seulement un bâtiment, mais aussi un exemple du talent et de l'effort des colons francophones dans les prairies".

Il poursuit en soulignant "qu'il y a déjà longtemps qu'un centre culturel aurait dû être fondé pour conserver la richesse du patrimoine franco-albertain." Cette absence d'un lieu de la culture signifie que la plupart ignorent la vie des ancêtres. Pourtant, des gens ont consacré une somme de travail monumentale à rassembler des

VOIR ABSENCE EN PAGE 2

"ACTIVITES POUR LES JEUNES DE CORPS ET - OU DE COEUR"

COLLOQUE

Le District de l'Alberta organise sont deuxième colloque pour les animateurs de la province. Ce colloque aura lieu au camp YoWoChas près de Fallis sur les bords du lac Wabamun du 21 au 24 mai prochains. Il sera surtout question de "scoutisme en dehors du local", c'est-à-dire de différentes techniques de plein-air.

Ce colloque vise à compléter la formation donnée aux animateurs d'une part et, d'autre part, fournir aux animateurs quelques outils pour préparer les jeunes à bien profiter des douceurs de l'été.

CAMPING

Pour commercer à goûter aux joies de l'été, les jeunes scouts vivront le traditionnel Camporee Albertain, quatrième de la jeune histoire de l'A.S.C. en Alberta. Ce Camporee regroupera tous les jeunes louveteaux-lutins (9-11 ans) de la province ainsi que les nouvelles unités Jeannettes fondées cette année. Les éclaireurs et les éclaireuses (12-14 ans) de Bonnyville feront profités leurs talents et leurs connaissances à leurs jeunes cadets en présentant certaines activités de leur crû.

Roland Lajoie, détenteur du trophée Louis Riel de la Fédération des Scouts de l'Ouest a accepté de faire profiter à la jeunesse Scoute albertaine sa large expérience dans tous les domaines de la vie scoute. Il est en effet l'organisateur en chef du Camporee albertain 82 qui aura pour thème: "Amitié Scoute Camporee"!

Ce Camporee aura lieu les 4, 5 et 6 juin 82 sur les rives du "Moose Lake près de Bonnyville.



Goûter aux joies de l'été

ROGER ARPIN ELU COMMISSAIRE DE L'OUEST

A l'assemblée annuelle du 30 avril, 1er et 2 mai derniers à l'hôtel McDonald, Roger Arpin, personnage bien connu des Scouts de l'Alberta, a été élu commissaire de la Fédération des Scouts de l'Ouest, remplaçant ainsi M. Louis Kirouac de St-Boniface, Manitoba. M. Arpin entrera officiellement en fonction le premier septembre prochain.

Roger Arpin devient donc le troisième des quatre membres de l'exécutif à provenir du District de l'Alberta. En effet, M. Laurent Ulliac et Mme Claudette Roy d'Edmonton, respectivement président et trésorière, avaient déjà oeuvré à la présiden-

Voir SCOUTS en page 10

ABSENCE SUITE DE LA PAGE 1

objets du patrimoine et à comprendre l'histoire franco-albertaine.

Monsieur Gariepy est bien conscient de l'éparpillement de toute cette connaissance; pour lui, le centre culturel devient une urgence et il se demande, comme bien d'autres, pourquoi l'ACFA reste inerte dans ce dossier.

En effet, "les conditions actuelles pour réaliser ces types de projets devraient faciliter leur réalisation. Aujourd'hui, par exemple, c'est la Fondation du Fort-Edmonton qui a remplacé la municipalité en ce qui concerne la gestion et le développement du parc; ainsi, les hommes d'affaires intéressés au patrimoine ne peuvent faire des dons déductibles d'impôts". Evidemment cette mesure s'adresse à tous mais concerne plus particulièrement ceux qui engagent des sommes importantes.

De plus, la réalisation des projets n'accuse plus de délais interminables dûs à une bureaucratie municipale parfois lourde et décourageante.

Signalons aussi que la Fondation est ouverte à des projets rentables; un restaurant à caractère franco-albertain par exemple, ou encore un bâtiment d'époque offrant un service de banquet.

En ce qui concerne les fonds nécessaires, les subventions permettent de doubler, et parfois même tripler, les sommes qu'un organisme réussit à recueillir. Avec tout ces avantages disponibles, M. Gariepy s'explique mal l'absence de projets.

En plus des facilités d'ordre économiques et administratives, il faut ajouter la contribution de la population francophone; ainsi pour ceux qui possèdent de vieux objets tels journaux ou outils, pourront enrichir le patrimoine tout en s'assurant que ces vestiges soient conservés précieusement.

La réalisation du projet de la scierie Lamoureux nécessite la somme de $200,000 dollars dont la moitié proviendrait des subventions de l'Etat. C'est donc $100,000 dollars qu'il faut récolter.

La seule façon de garantir le succès de cette entreprise selon M. Gariepy, est de motiver les francophones à participer à ce projet. Mais c'est justement au niveau de l'implication personnelle que résident les difficultés; même si plusieurs se montrent intéressés par des projets de ce genre, personne n'ose prendre d'initiatives, même pas l'ACFA qui n'a pas inscrit ce projet dans sa liste de priorités, ni même dans sa liste d'actions à entreprendre.

Quoiqu'il en soit, la réalisation des projets dépend des initiatives de la communauté francophone; l'avenir nous dira si cette dernière est capable de s'organiser et mettre à terme des projets.

Toute personne intéressée à voir un tel projet mené à bonne fin est priée de bien vouloir communiquer son nom, adresse et numéro de téléphone au journal Le Franco qui se fera un devoir de remettre la liste ainsi recueillie à l'ACFA provinciale et à l'ACFA régionale d'Edmonton dans l'espoir qu'il sera possible d'organiser un groupe. Composez le 423-5672.

COUPON D'ABONNEMENT

Prenez un abonnement, pour vous-même ou pour quelqu'un qui n'en a pas.

1 an 15$ — 2 ans 25$

NOM ....

ADRESSE ....

....

VILLE .... CODE POSTAL ....



10008 - 109e rue
Edmonton, Alta.
T5J 1M4

Marie-Louise Brugeyroux membre honoraire de l'ATA



Marie-Louise Brugeyroux

Le plus grand honneur accordé par le Alberta Teachers Association, "Membre Honoraire" a été décerné à Mlle Marie-Louise Brugeyroux.

Les candidats sont choisis parmi les personnes qui ont contribué de façon significative au domaine de l'éducation en Alberta et au Canada ou à l'ensemble de la société. Sont considérées aussi, les personnes dont les accomplissements ont aidé au développement de l'Association ou qui ont contribué au bien-être des professeurs et de l'Association.

Marie-Louise Brugeyroux est née à Edmonton. Elle termine ses études à l'école normale en 1936 et elle reçoit un baccalauréat en éducation en 1954 et se voit conférer une Maîtrise également en éducation en 1969.

Sa carrière en éducation a traversé quarante deux ans. Trente cinq de ces années elle les a passées en tant qu'enseignante dans le système des écoles catholiques à St-Clare, St-Joseph, St-Francis of Assisi et l'école St-Alphonsus. En 1964, elle est nommée Superviseur du programme de Français langue seconde dans les écoles catholiques, poste qu'elle occupe jusqu'à sa retraite en 1978.

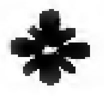
En 1974, Marie-Louise a été l'âme inspiratrice et la directrice d'un vaste projet "Catch-up" (rattrapage) pour le programme de Français langue seconde. Ce projet a été subventionné par le Secrétariat d'Etat du Canada et par le Conseil scolaire catholique d'Edmonton. Un comité composé de treize professeurs fut formé pour travailler à demi temps pendant un an sur un nouveau curriculum.

Grâce à son dévouement, à sa persévérance, sa vision et son inlassable énergie, un nouveau programme d'enseignement du Français langue seconde a été créé. Ce programme de neuf ans a été baptisé Le Français par objectifs, et s'adresse particulièrement aux élèves de la quatrième à la douzième année.

Avec l'Association des Enseignants de l'Alberta (A.T.A.), Marie-Louise a occupé plusieurs postes. Elle a occupé à tour de rôle les postes suivants: conseiller, représentante du ARA, présidente du Comité pour la retraite et l'admission, représentante de la Commission de la langue française à la Fédération des enseignants du Canada, et trésorier pour le Conseil français Specialist Council. Elle a également été fort active dans le domaine du théâtre et siège encore au Conseil d'administration du théâtre français d'Edmonton.

En guise de reconnaissance pour ces nombreuses contributions au domaine de l'éducation en Alberta, Mlle Brugeyroux a reçu un Certificat d'Appréciation de la ville d'Edmonton en 1975 et la médaille du Jubilé d'argent de la Reine des mains du Gouverneur Général du Canada en 1977. C'est en octobre 1979 à Red Deer, qu'elle reçue du Dr. Madeleine Monod un certificat de membre à vie du Conseil des Langues modernes.

C'est avec ce grand honneur que l'ATA reconnaît les excellentes contributions de Marie-Louise Brugeyroux au domaine de l'éducation en tant que professeur et superviseur. Le Franco offre ses sincères félicitations à Mlle Brugeyroux. Les Franco-albertains sont fiers de son succès.



A RIVIERE-LA-PAIX

La chorale "Les Etoiles Du Nord" en voyage

Par Claudette Roy

Depuis l'automne dernier "Les Etoiles du Nord" se préparaient pour leur voyage dans l'Est. Pour ramasser des fonds, nous avons commencé par mettre au tombola, une couverture piquée faite par nos mères. Ensuite il y a eu des ventes de pâtisseries et de hot dog. Le 14 mars 1982, nous avons eu un patin-e-thon qui a été un grand succès. Avec l'aide très appréciée de Gerry St-Pierre et de Clément Aubin nous avons ramassé $4,500. Nous avons aussi reçu plusieurs donations des commerçants et des associations de Falher.

Le 10 avril 1982 tout était prêt. Toutes les 28 filles de la chorale et Mme Yvonne Veraart, la directrice, partaient, accompagnées des mères, Mme Brigitte Aubin et Mme Louise Roy et de deux membres de l'exécutif de l'Alliance Chorale de l'Alberta, Suzanne Dalziel et Margaret McGuiness. Le matin de Pâques nous nous retrouvions dans un 737 en vole pour Montréal. Et nous voilà dans la métropole! Nous logions au Centre Monfortain.

MONTREAL

Lundi le 11 avril, nous sommes allées à la cabane à sucre à St-Marc sur le Richelieu. Nous avons vu comment on transformait la sève en sirop d'érable, et avant de déguster de la bonne tire, les gens nous ont servi un bon dîner canadien-français. Mmm! C'était délicieux.

Et, mardi matin avant notre départ pour Nicolet, nous sommes allées visiter le stade olympique ainsi que la société Radio-Canada et le Complexe Desjardins.

NICOLET

Après dîner, nous sommes parties pour Nicolet. Là, les soeurs de l'Assomption nous ont bien reçues. Et ce soir là, nous avons donné un concert aux religieuses et à leurs élèves.

QUEBEC

Mercredi matin nous étions prêtes pour notre voyage vers Québec. En route, nous sommes arrêtées au Cap-de-la-Madeleine pour y visiter la Basilique. Et à notre arrivée à Sainte Foy, les membres de la chorale "La Chanterelle" nous ont accueillies et nous ont offert l'hospitalité dans leurs foyers pour deux soirs consécutifs.

Et Québec nous révéla ses plus beaux atouts: La cathédrale de Ste-Anne-de-Beaupré, les chutes Montmorency, l'aquarium de Québec. Et pour nous retremper dans le 17e siècle, nous avons fait un tour en calèche dans le Vieux Québec: Château Frontenac, plaines d'Abraham, monument de Champlain. Quelles belles pages d'histoire! Beaucoup mieux que nos livres d'histoire.

Du point de vue artisanat nous avons visité St-Jean-Port-Joli, reconnu pour ses sculptures en bois et ses tissages.

RETOUR

Notre premier arrêt fut Grand-Mère. Là, la chorale "Les Frais Minois" logent avec nous dans un centre de ski. Nous nous sommes bien amusées avec ces filles. Elles resteront de bonnes amies.

De retour à Montréal, samedi soir nous avons vu un ballet "Roméo et Juliette". Ceci était une nouvelle expérience pour toutes les filles puisque c'était la première fois que nous assistions à un ballet et nous l'avons vraiment apprécié.

Dimanche, dernière journée, nous avons visité Montréal. Cette tournée a inclus l'oratoire St-Joseph et le Mont-Royal.

Lundi, de retour à Falher, ce fut la fin d'une dizaine de jours bien remplis. Je sais que chacune de nous a bien joui de ce voyage. Nous n'avons pas seulement eu beaucoup de plaisirs mais nous avons aussi découvert plus à fond notre culture canadienne-française.



ÉDITORIAL

LA LUTTE CONTRE L'INFLATION

La situation économique actuelle est grave et risque de s'aggraver davantage dans les mois à venir et même dans les années à venir, si nous ne réussissons pas à arrêter la montée en flèche des prix et des salaires, si nous n'arrivons pas à repousser ce fléau qu'est l'inflation.

Les politiciens parlent encore de récession pour expliquer un recul économique, la baisse marquée des ventes, le ralentissement de la production nationale brute, la nervosité certaine chez les investisseurs qui attendent impatiemment la stabilisation du marché et la chute constante si graduelle.

chute constante si graduelle de la bourse.

En fait, au lieu de récession [terme qui paraît moins grave] les politiciens devraient dire les choses comme elles sont et parler de dépression. Car il y a véritablement crise. Tout va mal et il faut l'avouer.

Le taux de chômage a atteint un nouveau sommet à 9.6 pour cent de la main d'oeuvre. Au delà d'un million de Canadiens sont sans emploi.

L'inflation continue à ronger le pouvoir d'achat des citoyens et se chiffre actuellement aux environs de 11.6 pour cent après avoir atteint un rythme de 13 pour cent précédemment. Cette baisse fort modeste ne porte personne à la réjouissance.

Le taux de croissance étant en même temps la cause et l'effet est à son plus faible niveau depuis la deuxième guerre mondiale, et même dans certains pays ce taux est négatif.

Il va de soi que le taux de chômage, l'inflation et les taux d'intérêt élevés ont occasionné une hausse des coûts sociaux. Le gouvernement a dû payer beaucoup plus d'assurance chômage. Il paye beaucoup plus en intérêt sur la dette publique. Il ne collecte plus d'impôts chez ceux qui ont fait faillite ou qui rapportent des pertes. Même que le gouvernement doit rembourser une partie des impôts payés dans les années passées aux investisseurs qui accusent des pertes cette année.

Et dire que le déficit de l'Etat dépasse déjà les limites de la raison. De fait, [et nous sommes en bonne ou mauvaise compagnie, selon le point de vue de chacun] plusieurs pays, notamment les Etats Unis, sont dans le même pétrin. La dette nationale est tellement élevée qu'une relance économique par la voie de la dépense ou du stimulant fiscal devient tout au moins inefficace si non dangereuse. A long terme une telle expansion économique créée artificiellement par l'infusion dans l'économie des fonds toujours empruntés par le gouvernement ne peut que mener à l'aggravation de l'inflation et l'augmentation déraisonnée de la dette nationale. Une telle action serait payée chère en échange pour un soulagement temporaire.

Le déficit fédéral aux Etats Unis est en effet élevé à tel point que le gouvernement américain se croit obligé de garder à un niveau artificiellement haut les taux d'intérêts, malgré une baisse considérable de l'inflation aux Etats-Unis. Il faudra que les Américains trouvent une solution fort efficace pour réduire ce déficit énorme et pour réduire enfin les taux d'intérêt, rétablissant ainsi la confiance des peuples. La croissance pourrait alors se faire graduellement et sûrement.

C'est l'inflation le vrai fléau. C'est l'inflation qu'il faut abattre à coup de sacrifices Le succès de la politique inflationniste dépendra maintenant de notre ténacité et de notre persévérance. Au fur et à mesure que l'inflation diminuera, les taux d'intérêts diminueront, la relance économique aura lieu et le chômage s'abaissera avec la création de nouveaux emplois.

Cette lutte contre l'inflation doit absolument se faire jusqu'au bout. De donner un moment de répit avec une nouvelle initiative de dépense du gouvernement aura comme conséquence d'aviver les feux de l'inflation et de nous repousser encore plus loin dans le pétrin de la dépression.

PAUL DENIS

LETTRES OUVERTES

LES AGENCES DE PLACEMENT...

A qui de droit,

Nous sommes deux jeunes filles originaires du Québec qui travaillent ici en Alberta depuis 6 mois comme aide-domestiques. C'est pourquoi aujourd'hui nous aimerions exprimer notre opinion au sujet des agences de placement pour aide-domestiques.

Depuis notre arrivée ici, nous nous sommes trouvées du travail comme aide-domestique par l'intermédiaire des agences et nous avons été beaucoup exploitées. On nous fait remplir des formules de références personnelles nous demandant ce qu'on est capable de faire et ce que l'on ne peut pas faire et quand on nous place, on ne tient pas compte de nos goûts la plupart du temps. On fait aussi remplir une formule à l'employeur mais on ne s'occupe pas tellement de ce qu'il demande lui non plus. Il y a aussi les hommes seuls, séparés ou divorcés, qui ont besoin de quelqu'un pour prendre soin de leurs enfants et de leur maison, mais assez souvent ils veulent avoir aussi "autre chose" en plus de ça! Les agences ne prennent pas assez de références autant sur le côté de l'employeur que de l'employée et les deux ne savent pas à qui ils ont affaire.

Sur le plan salaire, c'est assez bon mais l'agence se garde un pourcentage et parfois c'est exagéré. On n'a pas toujours le salaire qu'on nous a promis car après avoir enlevé toutes les déductions le salaire diminue et le rendement donné par l'agence n'est pas toujours aussi bon qu'on le mentionne dans leur annonce. Parfois aussi quand on se fait congédier pour une raison quelconque ou que l'on laisse notre emploi nous-même, assez souvent on ne nous paie pas tout ce qu'on nous doit ou bien on ne nous donne aucun avis de départ. Du jour au lendemain on se retrouve "dans la rue" sans emploi ni logement et parfois avec presque pas d'argent en poche. Dans ces cas-là, les agences se fichent pas mal de nous et de nos sentiments. On a aucune protection sur ce plan là et on doit se débrouiller assez souvent par nous-mêmes.

Pour terminer, nous vous remercions de nous avoir lues et nous espérons que vous employeurs et nous aide-domestiques nous cesserons de se faire exploiter par les agences!

Lyne Gladu &
Brigitte Chilvers
Edmonton

LE FRANCO

Journal hebdomadaire publié le mercredi, au service des 150,000 Franco-albertains depuis l'année 1928.



Directeur - rédacteur
Paul Denis

Composition - montage
Julie Bernard

Administration-montage
Louise McKnight

Directeur des ventes
Michel Bacula

Toute correspondance doit être adressée au FRANCO-ALBERTAIN, 10008 - 109e rue, Edmonton, Alberta, T5J 1M4. Téléphone: (403) 423-5672

L'abonnement annuel coûte:

1 an : $15.00
2 ans: $25.00

Enregistré comme courrier de deuxième classe no. 1881.

CRISE ECONOMIQUE MONDIALE

Monsieur le rédacteur,

Il est bien possible que je n'ai pas toujours la patience modératrice requise parfois, mais voici une lettre qui devrait éclairer sans trop piquer. Je vous l'envoie ne serait-ce que pour votre propre bénéfice!

M. Poiré écrit à propos de la réflexion: ..."pour contrer les effets désastreux de la crise économique en agriculture". Voilà la crise n'est pas seulement en agriculture, elle est mondiale. Et voir pourquoi après les deux derniers budgets et la conférence des premiers ministres, on n'a pas encore compris que nos gouvernements sont au service de la finance internationale.

Si le syndicalisme avait fourni autant d'énergie et d'argent à dire la vérité sur notre système économique qu'il en a mis à essayer de tirer quelques avantages pour son groupe, souvent au détriment des autres, nous serions peut-être plus près de nous libérer de l'esclavage de ce système bancaire mondial tout-puissant, invisible et toujours en train de contrôler nos gouvernements. Qui pensez-vous peut faire dire à nos premiers ministre, présidents d'état ou autres, des idioties comme: "pour combattre l'inflation, il faut des hauts taux d'intérêt". Et quels en sont les résultats: chômages, faillites, inflation, surtaxes, grèves, misères, dette nationale et autres.

Il n'y a pas une seule science aussi ridicule que l'économie. Si on agissait pareillement dans les autres sciences on ne réussirait même pas à faire marcher un bicycle à pédales. Il n'y a vraiment qu'une seule manière de s'en sortir: se convertir et se débarrasser du système de banqueroute actuel qui met les humains au service de l'argent, au lieu de les servir. N'est-ce pas assez clair? Celle-là je la fait mienne.

H. Chauvin
Girouxville

Monsieur le directeur-rédacteur,

Pour faire suite au télégramme de monsieur Renaud à la F.F.H.Q. par l'ACFA, j'ai eu l'idée de lui en envoyer un moi aussi; mais comme il faudrait probablement téléphoner à Montréal, pour envoyer un télégramme d'ici à Edmonton, j'ai cru plus sage de ne rien faire. Il faut être prudent, parce que, voyez-vous, si je téléphone là-bas il pourrait arriver qu'un bon libéral fédéral ou conservateur albertain me soupçonne de parler à un vulgaire indépendantiste et c'en serait fait de toute ma carrière politique.

Au dernier congrès général de l'ACFA j'ai entendu comme les autres, le discours de Mme Séguin; elle m'a paru lucide, raisonnable et bien informée, et tout le monde s'est levé pour l'applaudir, Elle ne me paraissait pas du genre à inciter "certains esprits ségrégationistes échaudés (sic) à la désobéissance civile. "Comme on peut se tromper!

En tout cas je laisse l'argumentation de la non-consultation, on connait la réputation de l'ACFA dans ce domaine, et je passe aux suggestions, à "l'étape plus positive". Si on veut être un peu logique, face à cette merveille de la Constitution, la première priorité de l'ACFA sera donc de développer à la Faculté St-Jean, une faculté de droit, la meilleure au monde; quand on nous promet un siècle encore d'intense activité juridique devant tous les tribunaux du pays il faut se préparer. Ce sera la nouvelle industrie nationale, et si on joue bien le jeu, ça peut être payant; et puis à la fin si nous avons disparu, au moins nous l'aurons fait sans déplaire à qui que ce soit.

Sincèrement vôtre,

Elphège Boulet
Donnelly, Alta.

A CALGARY:

UN ORGANISME D'ENTRAIDE POUR LES FEMMES FRANCOPHONES

Par Gisèle Villeneuve

Avec la migration importante de francophones en Alberta, il devient de plus en plus urgent d'établir des services qui répondent à leurs besoins. A Calgary, un nouvel organisme est en voie de formation pour aider spécifiquement les femmes francophones à travers la province. Action-Education pour les femmes est un réseau national français qui se veut autonome de l'organisme parent, le Congrès Canadien pour la Promotion des Etudes chez la Femme. En octobre 1980, un comité ad hoc se réunissait à Halifax pour étudier la possibilité d'établir un réseau national pour les intervenantes francophones en éducation des femmes et, depuis, le travail d'ébauche pour constituer des banques de ressources au niveau national se fait dans chaque province.

Le objectifs visés, d'après le dépliant publié, sont "de créer des liens entre les intervenantes impliquées dans l'apprentissage, la formation et la ré-orientation des femmes francophones; d'établir un dossier au sujet des besoins, des ressources, des programmes existants dans le domaine de l'éducation des adultes chez la femme francophone; de promouvoir les programmes innovateurs destinés aux femmes francophones".

L'orientation du réseau albertain reste encore à déterminer à savoir ce qui intéressera davantage les femmes d'ici. Estelle Dansereau, professeurs d'études des romanes à l'Université de Calgary et la représentante nationale dans cette province travaille présentement à identifier ces besoins. "Il faut connaître la situation albertaine", dit-elle et garder en tête que les besoins de chaque province sont différents. La situation albertaine change et il n'existe "pas d'uniformité entre les femmes" pour l'instant. Ici, donc, tout le travail reste à faire dans ce domaine, alors que dans les autres provinces, et spécifiquement au Québec, cet organisme est plus avancé dans ses recherches.

C'est à Aude Volstad qu'incombait de faire la recherche préliminaire pour identifier les besoins des femmes francophones de la province et surtout ceux des nouvelles arrivantes qui sont souvent isolées et qui se retrouvent sans ressources personnelles une fois établies ici. Ainsi, il est plus important pour l'instant de se concentrer à les renseigner sur les cours d'anglais disponibles qui aideront ces femmes à s'intégrer dans la société albertaine et dans le milieu du travail. "On n'a pas autant besoin de cours en éducation permanente que de services et de cours d'anglais, des cours pour le marché du travail", commente Aude, suite à sa recherche dont elle remettra le rapport en juin. De plus, elle a observé que ces nouvelles arrivantes sont "très seules. On a besoin de les rejoindre. La débrouillardise est directement proportionnelle à l'éducation (qu'elles ont reçue)".

En mettant sur pied une banque de ressources où par exemple les femmes francophones établies en Alberta depuis plusieurs années pourront aider celles nouvellement arrivées, en essayant d'impliquer les Franco-Albertaines, il sera possible d'aider ces femmes, de les renseigner sur les services qui existent déjà, d'établir de nouveaux services répondant à leurs besoins, de les diriger. L'organisme Action-Education se veut flexible et, suivant Aude Volstad, "ce n'est pas une aide permanente (qu'on veut leur donner) mais leur donner le coup de pouce pour partir".

Lorsque la recherche sera compilée, un questionnaire sera envoyé à autant de femmes francophones que le groupe réussira à rejoindre et, en août, Estelle Dansereau espère connaître l'orientation à prendre et comment organiser et diffuser le matériel disponible. Pour ces femmes, il s'agit de leur donner un "appui psychologique, qu'elles sachent qu'un groupe s'intéresse à elles, de donner des suggestions, de les encourager".

Pour ce faire, Action-Education pour les femmes compte sur le bénévolat des femmes déjà établies dans le milieu. "Nous voulons que les femmes s'impliquent, dit Estelle." Une fois le travail préliminaire complété, une trousse d'orientation sera disponible pour les femmes qui s'intéressent à la question afin qu'elles sachent ce qui a déjà été fait dans ce domaine.

Pour celles qui sont intéressées à offrir leurs services et leurs connaissances du milieu albertain et à s'engager avec Action-Education pour les femmes, elles peuvent rejoindre Estelle Dansereau à Calgary au numéro suivant: 270-4292.

BRAD WILLIS: EN QUETE DE LA NOMINATION LIBERALE DANS EDMONTON-EST

par Gilles Dionne

Brad Willis pourrait bien être le prochain candidat libéral dans la circonscription fédérale d'Edmonton-est, à condition qu'il sorte vainqueur de l'assemblée d'investiture qui se tiendra mardi prochain le 25 mai, à 19 h 30 au Château Lacombe.

Bradley J. Willis est un jeune avocat d'Edmonton, diplômé en sciences économiques et en droit. Il a d'ailleurs enseigné à la Faculté Saint-Jean de l'Université de l'Alberta. Brad s'exprime en effet avec une grande aisance en français, quoi qu'il ne l'ait jamais appris à l'école.

Aujourd'hui, résident du quartier Bonnie Doon d'Edmonton, où vivent de nombreux francophones, M. Willis fait éduquer ses enfants en français, et fait lui-même partie du comité de parents de l'école Saint-Thomas d'Aquin. "A ce jour, j'ai prononcé quatre discours politiques, dont trois étaient en français" souligne-t-il avec humour.

Brad Willis explique qu'il partage l'idéal de Pierre Elliott Trudeau. Il désire que le Canada devienne ce pays où tous les citoyens se sentent à leur aise, par exemple en ayant accès aux services fédéraux dans les deux langues officielles, et où chacun est capable de communiquer avec tous les autres.

Parce qu'il est capable de s'exprimer dans les deux langues officielles, Brad Willis estime qu'il pourrait être un représentant efficace des gens d'ici, capable de se faire entendre aussi bien dans l'Est que dans l'Ouest. De plus, M. Willis est persuadé que des représentants de l'Ouest au sein du parti ministériel seraient à même d'établir la communication entre les deux parties du pays.

"Sans représentation de l'Ouest au gouvernement, nos besoins et nos désirs ne peuvent y être exprimés" constate-t-il; "sans député de l'Ouest, c'est plus difficile pour le parti Libéral de comprendre la situation de l'Ouest". Mais Brad ne croit pas pour autant que le parti Libéral gouverne dans l'intérêt des gens de l'Est uniquement.

Il croit plutôt que l'heure est venue de réagir aux velléités séparatistes qui commencent à transformer le paysage politique des Prairies. Le Western Canada Concept, selon Willis, représente le principal adversaire de tous ceux qui croient au Canada, qu'ils soient conservateurs, libéraux ou néo-démocrates. La menace que fait peser le W.C.C. sur l'avenir du pays est d'ailleurs la raison première de l'engagement de Brad Willis en politique.

La circonscription électorale d'Edmonton-est présente le deuxième meilleur score des Libéraux, juste après Fort-McMurray. Il y existe une véritable base électorale pour les Libéraux, parmi diverses communautés ethniques. On y relève en particulier une assez bonne proportion de francophones.

Brad Willis en profite pour souligner l'essor actuel de la communauté francophone d'Edmonton, ce dont les gens de l'Est n'ont probablement pas la moindre idée, remarque-t-il. Or M. Willis voit son rôle éventuel de député fédéral d'Edmonton-est comme celui d'un chien de garde de la Constitution, faisant en sorte que les garanties linguistiques et éducative contenues dans le nouvelle constitution canadienne se traduisent dans les faits.

"Une chose qui me passionne", confie Brad, "c'est l'idée que mes enfants, qui vont à l'école Saint-Thomas d'Aquin, pourront insister, dans quelques années, pour que leurs propres enfants étudient en français eux-aussi".

"Nous avons besoin de gens qui ne font pas que tendre une oreille sympathique aux francophones. Il nous faut des gens prêts à faire en sorte que les garanties constitutionnelles ne restent pas lettre morte. Le fait français est un fait marquant dans ma vie, et je veux faire en sorte que les garanties constitutionnelles s'actualisent concrètement".

Mais un candidat aussi ouvertement francophile peut-il rallier d'importants suffrages chez les anglophones de la circonscription d'Edmonton-est, qui comptent pour 65 pourcent des 100,000 électeurs

Bradley J. Willis sourit: "malgré le fameux et folklorique "Red Necks d'Alberta" je ne doute pas que les gens comprennent qu'un député bilingue peut leur être plus utile qu'un député unilingue. On ne

Voir NOMINATION page 15



Par
Claude
Cornellier

Spor'dinaire

LES TRAPPERS ONT TRES PEUR

Les trappers d'Edmonton connaissent beaucoup de difficultés depuis le début de la saison, mais je peux vous garantir qu'ils offrent du jeu des plus excitants. Pour ceux d'entre vous qui n'ont pas suivi ce début de saison, les Trappers occupent présentement le dernier rang de la division Nord de la Ligue du Pacifique [AAA], mais possèdent sans aucun doute une équipe qui peut aspirer au championnat.

Il existe cependant un gros "mais", et celui-ci réside en la personne de Ron Kittle. Ce jeune joueur évolue à Edmonton pour parfaire son jeu défensif et surtout parce que les White Sox de Chicago, l'équipe-mère des Trappers, ont conclu plusieurs échanges durant la morte-saison pour renforcer leur champ extérieur. Avec Steve Kemp, Ron LeFlore et Greg Luzinski, les Sox pouvaient se permettre de renvoyer Kittle aux mineures pour une autre saison.

Kittle, 24 ans, possède des atouts offensifs hors du commun. L'an dernier à Glen Falls [AA], il a remporté la triple couronne, ayant terminé avec la meilleure moyenne au bâton, le plus de circuits et le plus de points produits. Ces succès ne furent point un feu de paille, puisque encore aujourd'hui, il fait flèche de tout bois. Il est même probable qu'il établira toutes sortes de records offensifs pour les Trappers... et même pour la Ligue.

Pourquoi alors dis-je "mais"? Parce que Kittle pourrait justement quitter Edmonton pour Chicago, avec en poche un billet "aller seulement". Les Sox connaissent un fantastique début de saison, mais s'il fallait qu'un de leurs voltigeurs se blesse, il ne fait aucun doute qu'ils viendraient cogner à la porte des Trappers, réclamant de droit les services de Kittle. Ce problème est d'ailleurs toujours le même pour un club-ferme, que ce soit au football, au hockey ou au baseball: les meilleurs joueurs finissent rarement la saison avec la même équipe, laissant derrière eux un trou beant qu'il est impossible de combler.

Le départ de Kittle serait le second coup que les Trappers subiraient depuis le début de la saison, ayant déjà perdu les services de Greg Walker [fracture du bras] pour l'été. Walker formait avec Kittle un duo de frappeurs digne des beaux jours de Gehrig et Ruth, sur une plus petite échelle, évidemment.

Les Trappers ont donc très peur de perdre Kittle. Présentement les foules sont relativement bonnes au parc Renfrew et sans ce bonhomme, les Trappers deviennent une équipe assez ordinaire, voir même une équipe de dernière place. Les lanceurs sont bons, mais sont gauchers. Ce n'est pas que je déteste les lanceurs gauchers, mais il faut avouer que ceux-ci sont désavantagés au Parc Rentrew, où la clôture de gauche est aussi invitante qu'une visite à la maison de Hugh Heffner. Depuis le début de la saison, on voit des joueurs d'arrêt-court reculer pour attraper des chandelles qui finissent par aboutir de l'autre côté de la clôture.

Je vous invite donc à aller voir Kittle et les Trappers. Ils ne gagnent pas chacune de leurs rencontres, mais réussissent à offrir du jeu très excitant, et le pointage final n'est souvent connu qu'à la toute dernière manche de la partie.

Bonne semaine!

Cartes d'affaires et professionnelles

TELERAMA

SEMAINE DU 22 AU 28 MAI 1982

LE FRANCO est maintenant distribué chez plusieurs dépositaires dans la ville d'Edmonton. Ce programme a pour but de donner une plus grande visibilité au journal avec l'espoir que cela augmentera nos abonnements et encouragera de nouveaux commerces à annoncer chez nous.

La liste complète des dépositaires du journal LE FRANCO est publiée chaque semaine pour permettre à nos lecteurs de les encourager en faisant affaire chez eux.

Hôtel Mc Donald	Walden's
Faculté St-Jean	Hub Cigar
Francalta Sud	Convention Inn, sud
Francalta Nord	Holiday Inn
Mike's	Bibliothèque municipal
Westin Hôtel	Bibliothèque Southgate
Le Carrefour	Parson Food Market

Kits Camera, Kingsway Mall

Edmonton Inn, Gift Shops

Centre de Main d'Oeuvre, 107e rue

Centre de Main d'Oeuvre, 82e rue

West Edmonton Mall, Sheffield

Millwoods Mall, Unique Smoke Shop

Samedi

22 MAI

08h30	PASSE-PARTOUT
09h00	LES CONTES DE LA FORET VERTE
09h30	LES NOUVELLES AVENTURES DE POPEYE
10h00	HEROS DU SAMEDI
11h00	LES ENFANTS DU 47A
11h30	BOF ET COMPAGNIE
12h00	LA SEMAINE PARLEMENTAIRE A OTTAWA
13h00	D'HIER A DEMAIN
14h00	CINE-FAMILLE
15h30	A COMMUNIQUER
16h00	LE JARDIN DES VAUCKER
16h30	DEFI
17h00	MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
18h00	LA SOIREE DU HOCKEY
20h30	LE TELEJOURNAL
20h35	NOIR SUR BLANC
21h30	FILM
22h30	TELEJOURNAL
22h50	LE REGIONAL
23h00	CINEMA: "Le pirate des Caraïbes"

Dimanche

23 MAI

08h30	PASSE-PARTOUT
09h00	LE PETIT CASTOR
09h30	CALIMERO
09h45	MA SOEUR LA TERRE
10h00	LES BEATIFICATIONS
11h30	LES BELLES FOLIES
12h00	UNIVERS DES SPORTS
14h00	MAGAZINE DE LA SEMAINE VERTE
15h00	PROPOS ET CONFIDENCES
15h30	MUSIQUE MINIATURE
16h00	HEBDO-DIMANCHE
17h00	SECOND REGARD
18h00	TELEJOURNAL
18h05	TELEMONDE
18h30	GENIES EN HERBE
19h00	CHEZ DENISE
19h30	LES BEAUX DIMANCHES 1] Superstar 2] On est rendu devant le monde 3] Ginette Bellavance.
22h30	TELEJOURNAL
22h50	LE REGIONAL
23h00	LES BEATIFICATIONS

Aider davantage aux producteurs locaux de l'Alberta à développer des habiletés afin d'accroître leur efficacité dans la présentation de spectacles dans leur communauté respective.

Les producteurs locaux de spectacles de l'Alberta

les 10, 11 et 12 septembre 1982

Hôtel Westin, 10135 - 100e rue, Edmonton

60$ par participant

Pour cette somme, la Commission culturelle de l'ACFA s'engage à fournir la documentation, payer les frais de séjour [repas, chambre et transport]. La Fédération culturelle des Canadiens français s'engage à recruter les personnes-ressource nécessaires pour la présentation des ateliers tels que décrits.

- comité d'organisation de spectacles
- programmation
- série d'abonnement
- vente de billets
- budget de fonctionnement
- la planification technique de présentation de spectacles
- publicité
- principes de négociation
- contrats
- exercices pratiques au courant de ce stage.

ORGANISE PAR:
La Commission culturelle de l'ACFA en collaboration avec la Fédération culturelle des Canadiens français [FCCF]

DATE LIMITE D'INSCRIPTION:
30 juin

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS COMMUNIQUER AVEC:

LE SECRETARIAT DE LA COMMISSION CULTURELLE 423-1683

FILMS DE LA SEMAINE

Samedi 22 mai
14 h Ciné-famille:

23 h Cinéma:

"LE PIRATE DES CARAIBES", Aventures réalisées par James Goldstone, avec Geneviève Bujold, Robert Shaw et Peter Boyle. En 1816, le gouverneur de la Jamaïque fait emprisonner un important magistrat et s'empare de ses biens. La fille du spolié fait appel à un pirate irlandais qui a jusque-là échappé aux roupes du gouverneur, pour qu'il l'aide à libérer son père et à renverser le despote. (E.-U. 76).

Lundi 24 mai
20 h 30 Télé-sélection:

"QUATRE FEMMES, quatre vies; la maison bleue". Film réalisé par Robert Mazoyer, avec Nicole Courcel, Marcel Bozzufi et A. Bedouet. Nicole Taillandier vit heureuse à Salon en Provence avec son mari et ses trois garçons. Les deux aînés ont grandi et s'en vont poursuivre leurs études à Paris. Nicole est complètement désemparée et se demande comment elle comblera le vide causé par leur absence. (Fr. 79)

Mardi 25 mai
14 h 30 Cinéma:

"LE CONVOI DES BRAVES", western réalisé par John Ford, avec Ben Johnson, Ward Bond et Harry Carey. Des bandits se joignent à un convoi de Mormons dirigé par deux cow-boys intrépides. (E.U. 50).

23 h 40 Cinéma:

"TOM ET JULIE", Comédie réalisée par Nina Companeez, avec Francine Berge, Francis Huster, Christine Laurent et Henri Serre. C'est la rencontre joyeuse de deux solitudes. C'est aussi la découverte d'une rue de Paris et de ses habitants. (Fr. 77).

Mercredi 26 mai
23 h 10 Cinéma:

"LE SCHPOUNTZ" drame social réalisé par Marcel Pagnol, avec Fernandel, Léon Belières et Orane Demazys. Un commis d'épicerie à Marseille s'avise que cet emploi n'est pas digne de son talent. Il s'est trouvé un don pour le cinéma. (Fr. 38).

Jeudi 27 mai
14 h 30 Cinéma:

"LE CRI DU CORMORAN: LE SOIR AU DESSUS DES JONQUES". Comédie réalisée par Michel Audiard, avec Paul Meurisse, Bernard Blier, Michel Serreault et Gérard Depardieu. Un français moyen se voit embarqué dans une histoire de bijoux que des truands veulent

Lundi | Mardi | Me

24 MAI

09h30	EN MOUVEMENT
09h45	POUF ET RIQUI
10h00	ANIMAGERIE
10h15	TAPE TAMBOUR
10h30	PEPINOT
11h00	MAGAZINE EXPRESS
11h30	WICKIE
11h55	LE TRADITION DE L'ORGUE AU QUEBEC
12h25	TELEJOURNAL
12h30	ALLO BOU BOU
13h30	FEMME D'AUJOURD'HUI
14h30	LES BRIGADES DU TIGRE
15h30	LES ATELIERS
16h00	BOBINO
16h30	EDGAR ALLEN, DETECTIVE
17h00	LES CIRQUES DU MONDE
18h00	CE SOIR
18h30	MON PAYS, MES AMOURS
19h00	LA FINE CUISINE D'HENRI BERNARD
19h30	ANGIE
20h00	TERRE HUMAINE
20h30	TELE-SELECTION: "Quatre femmes, quatre vies: La Maison Bleue"
22h30	TELEJOURNAL
22h55	LE REGIONAL
23h10	FEMME D'AUJOURD'HUI
24h05	RUBENS, PEINTRE ET DIPLOMATE

25 MAI

09h30	EN MOUVEMENT
09h45	POUF ET RIQUI
10h00	ANIMAGERIE
10h15	TAPE-TAMBOUR
10h30	PEPINOT
11h00	MAGAZINE EXPRESS
11h30	HEIDI
11h55	SUR LA COTE DU PACIFIQUE
12h25	TELEJOURNAL
12h30	ALLO BOU BOU
13h30	FEMME D'AUJOURD'HUI
14h30	CINEMA: "Le convoi des braves"
16h00	BOBINO
16h30	AU JEU
17h00	LES PETITS PIERRAFEU
17h30	CE SOIR
18h00	LA SOIREE DU HOCKEY
20h30	LE VIEUX MONTREAL
21h00	LAUTREC 82
21h30	DU TAC AU TAC
22h00	PILE OU FACE
22h30	TELEJOURNAL
22h55	LE REGIONAL
23h10	RENCONTRES
23h40	CINEMA: "Tom et Julie"

09h30	EN M
09h45	L'EGI
10h00	ANIM
10h15	TAPE
10h30	PEPI
11h00	MAGA
11h30	UN AN
11h55	LES A
12h25	TELE
12h30	ALLO
13h30	FEMM
14h30	LE TE
16h00	BOBIN
16h30	D'IBE
17h00	TELE-
18h00	CE SOI
18h30	BASEI
21h00	GRIZZ
22h00	CE SOI
22h30	TELEJ
22h55	LE RE
23h10	CINEM



Mercredi | Jeudi

26 MAI

09h30	EN MOUVEMENT
09h45	L'EGLISE EN PAPIER
10h00	ANIMAGERIE
10h15	TAPE-TAMBOUR
10h30	PEPINOT
11h00	MAGAZINE EXPRESS
11h30	UN ANIMAL, DES ANIMAUX
11h55	LES AVENTURES DE TOM SAWYER
12h25	TELEJOURNAL
12h30	ALLO BOU BOU
13h30	FEMME D'AUJOURD'HUI
14h30	LE TEMPS DE VIVRE
16h00	BOBINO
16h30	D'IBERVILLE
17h00	TELE-5
18h00	CE SOIR
18h30	BASEBALL DES EXPOS
21h00	GRIZZLY ADAMS
22h00	CE SOIR AFFAIRES PUBLIQUES
22h30	TELEJOURNAL
22h55	LE REGIONAL
23h10	CINEMA: "Le Schpountz"

27 MAI

09h30	EN MOUVEMENT
09h45	POUF ET BIQUI
10h00	ANIMAGERIE
10h15	TAPE-TAMBOUR
10h30	PEPINOT
11h00	MAGAZINE EXPRESS
11h30	JOE LE FUGITIF
11h55	DANSE SUR UN ARC-EN-CIEL
12h25	TELEJOURNAL
12h30	ALLO BOU BOU
13h30	FEMME D'AUJOURD'HUI
14h30	CINEMA: "Le cri du Cormoran"
16h00	BOBINO
16h30	POP-CITROUILLE
17h00	LES HERITIERS
17h30	HORIZON 2,000
18h00	CE SOIR
18h30	LE SON DES FRANCAIS D'AMERIQUE
19h00	BOOGIE WOOGIE 48
20h00	LES GRANDS FILMS: "Le sucre"
22h30	TELEJOURNAL
22h55	LE REGIONAL
23h10	ANGOISSES: "D'une pierre deux coups"

envoyer à Istanbul par le truchement d'un cadavre. (Fr. 71).

20 h Les grands films:

"LE SUCRE", comédie satirique réalisée par Jacques Rouffio avec Gérard Depardieu, Jean Carmet, Nelly Borgeaud et Michel Piccoli. Un inspecteur des impôts à la retraite est à la tête d'une coquette fortune grâce à une série d'héritages. (Fr. 78).

23 h 10 Angoisses

"D'UNE PIERRE DEUX COUPS", drame réalisé par Robert Thomson avec Susan Hampsthire et Gabrielle Drake. Un homme est remis en liberté après dix ans de prison. Ses anciens complices le suivent, décidés à mettre la main sur le butin du vol pour lequel il a été condamné. (E.U.)

Vendredi 28 mai
14 h 30 Cinéma:

"LE MASQUE", policier réalisé par Crane Wilbur, avec Vincent Price, Agnes Morehead et John Sutton. Une femme, auteur réputé de nombreux romans policiers, se voit mêlée, bien malgré elle, à une aventure encore plus fantastique que ce qu'elle ait jamais imaginée.

23 h 10 Cinéma:

"DEVINE QUI VIENT DINER?" (Guess Who's Coming to dinner?) comédie de moeurs réalisée par Stanley Kramer, avec Sidney Poitier, Spencer Tracy et Katharine Hepburn. Une jeune fille revient de vacances à Hawaï avec une surprise pour ses parents. Elle a fait la connaissance d'un médecin de race noire et tous deux ont décidé de s'épouser. En dépit de ses idées libérales, le père de la fiancée accepte mal le mariage inter-racial (E.U. 67)

EN DEMANDE:
DES VOLONTAIRES

Le Volunteer Action Centre a grand besoin de bénévoles pour les positions suivantes. Pour de plus amples informations, appelez le Volunteer Action Centre au 482-6431.

On a un grand besoin de bénévoles pour travailler avec des personnes en liberté sous surveillance. L'instruction nécessaire et de l'appui du personnel sont toujours accordés aux volontaires. Si vous voulez obtenir plus d'information sur la façon dont vous pouvez apporter un soutien supplémentaire à un adulte ou à un jeune en liberté surveillée communiquez au 482-6431.

Les enfants du Centre Ville d'Edmonton ont besoin d'entraîneurs bénévoles au baseball et au soccer. Les bénévoles participeront à des sessions d'orientation et d'instruction.

Un programme Mother's Day Out établi dans le sud d'Edmonton a besoin de bénévoles pour organiser des activités destinées à des enfants de quatre ans ou moins, pendant que leurs mères prennent part à des programmes de recherche et d'éducation. Si vous avez quelques heures de libre chaque semaine et que vous savez vous y prendre avec les petits, vous êtes en demande.

Pour beaucoup de citoyens de l'âge d'or, le grand nettoyage printanier du jardin est trop dur pour faire soi-même. Si vous avez du temps libre, aidez une personne âgée avec ces tâches extérieures difficiles pour elle.

Une agence de service social d'Edmonton a besoin des services d'un artiste bénévole afin de lui aider à développer un nouveau format pour son prospectus.

Les hôpitaux d'Edmonton ont tous besoin de bénévoles pour les aider dans des activités telles que les visites aux patients, la récréation pour les patients de longue durée, travail de bureau, etc. Quels que soient vos talent, il y a une besogne intéressante pour vous comme volontaire dans un hôpital.

Vendredi

28 MAI

09h30	POUF ET RIQUI
09h45	LES ORALIENS
10h00	ANIMAGERIE
10h15	TAPE-TAMBOUR
10h30	PEPINOT
11h00	MAGAZINE-EXPRESS
11h30	LE MONDE EN LIBERTE
11h55	HAROLD LLOYD
12h25	TELEJOURNAL
12h30	ALLO BOU BOU
13h30	FEMME D'AUJOURD'HUI
14h30	CINEMA: "Le masque"
16h00	BOBINO
16h30	DON QUICHOTTE
17h00	DANIEL BOONE
18h00	CE SOIR
18h30	L'IMAGINATION AU GALOP
19h00	L'INCROYABLE HULK
20h00	LAPRADE POP, POP ET POP
20h30	HORS SERIE
21h30	REPERES
22h30	TELEJOURNAL
22h55	LE REGIONAL
23h10	CINEMA: "Devine qui vient diner?"

CHANTER EST ESSENTIEL A LA VITALITE D'UN PEUPLE

Les chorales de l'Alberta et de la Colombie-britannique qui faisaient partie du Mouvement A choeur joie, un organisme international, en tant que membres individuels, se sont regroupés en 1974 sous le nom de l'Alliance chorale Alberta (ACA).

L'Alliance chorale, reliée à l'Alliance chorale canadienne, allait être en mesure d'offrir de meilleurs services aux treize chorales des deux provinces. Elle a d'ailleurs mis sur pied un comptoir musical où on retrouve des partitions musicales, des disques et d'autres documents pouvant servir aux différentes chorales. L'Alliance embauche une secrétaire à mi-temps à son bureau d'Edmonton pour s'occuper du comptoir et des affaires courantes de l'association. L'ACA publie également un bulletin périodique afin de faire connaître toutes ses activités.

Depuis deux ans, l'Alliance organise un camp d'été musical d'une semaine pour les jeunes de 9 à 14 ans. Le camp attire chaque été plus de soixante jeunes qui suivent, dans un décor champêtre, des ateliers de chant choral, d'instruments et de danse animés par des spécialistes.

Des cours de direction chorale ont été initiés par l'ACA. Offerts en sessions de trois heures par semaine échelonnées sur plusieurs semaines ou en un stage de fin de semaine, le cours vise à offrir aux chefs de choeurs les outils nécessaires à leur travail en tant que musicien, éducateur et directeur. On veut développer leurs connaissances en production vocale par l'étude de partitions, de répertoire et de la technique de direction, et leur faire découvrir leurs propres capacités et ressources en tant que chefs de choeur.

La pénurie de chefs de choeur inquiète beaucoup Mme Suzanne Dalziel, présidente de l'Alliance chorale Alberta. Elle croit que ces stages pourront former ces chefs dont les chorales ont tant besoin.

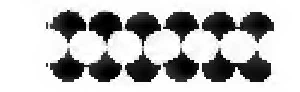
Une autre activité importante de l'Alliance est l'échange de chorales. L'Alliance Alberta reçoit des chorales de l'est, celle de la Brise du nord de La Tuque, par exemple. Du 22 au 25 janvier 1981, l'ACA tenait son 8ème Choeur à coeur annuel. Une centaine de choristes se sont réunis pour l'occasion venant de l'Alberta, de la Colombie-britannique, du Manitoba et du Québec. Cette rencontre est d'abord et avant tout l'occasion de partager ce goût pour la musique qu'ont les choristes des différentes régions.

Mme Dalziel précise que l'Alliance n'est qu'à ses débuts, et que le mouvement se développe. Il y a cinq chorales de jeunes qui se regroupent tous les deux ans. En 1978, ils étaient 450 lors d'une rencontre musicale à Maillardville, C.B. La présence des jeunes assurera un avenir certain pour les chorales.

Des ateliers sont prévus pour 1982. Choristes et chefs de choeur profiteront d'une session d'information sur la méthode du chant choral. D'autres sessions touchent des sujets aussi variés que la chorégraphie pour chorales, les droits d'auteurs et la direction chorale comme telle. L'ACA participera aussi aux Choralies internationales qui auront lieu au Manitoba l'été prochain.

Le chant choral, par lui-même rehausse le moral du choriste qui met toute son âme dans sa participation vocale à l'ensemble du choeur.

Chanter en français fait de même pour sa fierté d'être Franco-albertain ou Franco-colombien. Le travail de l'ACA dans le développement du chant choral est un élément vital dans l'épanouissement du français dans cette région du pays.



SCOUTS suite de la page 2

ce du District de l'Alberta avant de se voir servir à la Fédération de l'Ouest. La vice-présidence de la Fédération est occupé par M. Philippe Le Quéré de St-Boniface, Manitoba, aussi élu à la dernière assemblée annuelle.

TROPHEE LOUIS RIEL

Les neuvième, dixième et onzième trophées Louis Riel ont été remis respectivement à M. Georges Kirouac (Commissaire-adjoint à la formation, Manitoba), Louis Kirouac (Commissaire sortant à la Fédération) et Laurent Loiselle (Coordonnateur, Saskatchewan).

A BONNYVILLE

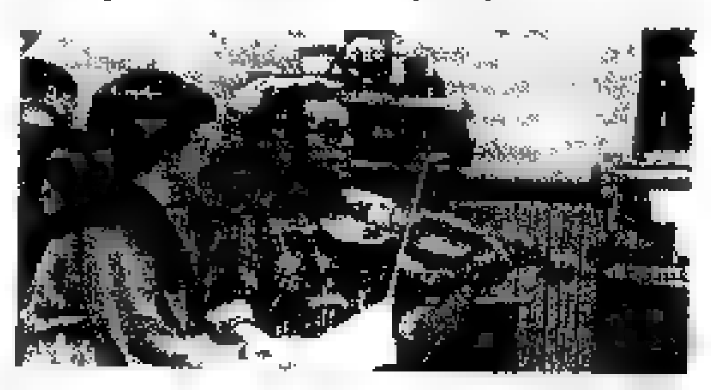
GRAND SPECTACLE ANNUEL 82 "JESSY 07"

Par Douglas Niwa

Dimanche le 9 mai à l'Agriplex de Bonnyville, la troupe de danse folklorique les Vol au Vent donnait son concert annuel. Plus de 400 personnes (jeunes et moins jeunes) assistaient à cette représentation. A l'occasion du 75e anniversaire de Bonnyville, qui sera fêté en septembre, le thème du concert racontait l'histoire des premiers pionniers qui sont venus du Québec s'installer au Lac à l'Orignal et au Lac Jessy en 1907. Le groupe d'adulte était habillé de costumes originaux de l'époque (certains costumes dataient de plus de 100 ans)

Les groupes sont 4 à 5 ans, professeurs: Isabelle Hetu et l'assistante Annette Croteau, 6 et 7 ans professeur Francine Gagnon, assistante Isabelle Hétu; 8 à 10 ans professeurs Carole Croteau, Nicole Proulx et Clémence Lemire; 11 ans et plus, professeur Hubert Landry et le groupe d'adulte Hubert et Pauline Landry. Les groupes ont présenté quelques danses chacun et le groupe d'adultes, en plus de danser, ils ont interprété l'histoire de Bonnyville raconté par Réal Girard, Maître des cérémonies. Le spectacle fut un grand succès.

On remarquait particulièrement la présence de M. E. Isley, membre de la Législature albertaine pour la circonscription de Bonnyville, Daniel Poulin, agent du Secrétariat d'Etat et de M. Georges Baker, Directeur du Service de Parc et Récréation de Bonnyville.



Il suffisait d'un bon violon dans le Bon vieux temps

De nombreux vestiges intéressants de l'époque avaient été prêtés, pour l'occasion, par les personnes suivantes, M. et Mme Pierre Lauzon de lac Corey, M. et Mme Min Demers, Mme Jeannette Bourgette, Mme Alice Bérubé, M. et Mme Raoul Lapointe, M. et Mme Gilbert Proulx, Mme Germaine Dallaire - Poirier, M. et Mme Yvon Gameche, Mme Yvonne Primeau.

Félicitation au Comité bénévole de parents qui s'est assuré de la bonne marche de ce spectacle des plus enchanteurs.



Réal Girard [assis] et Yves Alain Tremblay [est ce le Curé Bonny?]

LE FRERE ANDRE BEATIFIE A ROME

Le Frère André sera béatifié à Rome par le pape Jean-Paul II, le 23 mai 1982. La nouvelle vient d'être confirmée par les autorités de l'Oratoire Saint-Joseph.

On sait que des milliers de personnes attendaient cet evenement. Elles considéraient déjà comme un saint celui que l'on appelait, durant sa vie, l'homme aux miracles du Mont-Royal.

Né le 9 août 1845, à Saint-Grégoire d'Iberville, Alfred Bessette était le huitième enfant d'une famille de douze. Il perdit son père à l'âge de 9 ans puis sa mère à l'âge de 12 ans. Orphelin, sans argent, sans instruction et de santé toujours fragile, il travailla comme garçon de ferme et exerça plusieurs metiers. Puis il émigra en Nouvelle-Angleterre où il travailla surtout dans les usines de textile. Il revint au pays en 1867. Trois ans plus tard, âgé de 25 ans, il entre dans la Congrégation de Sainte-Croix où il prit le nom de Frère André.

Il invoquait avec une confiance remarquable saint Joseph, l'époux de Marie, qui avait connu lui aussi la pauvreté, le travail et l'exil. Il avait environ trente ans lorsque des faveurs extraordinaires se produisirent. Puis sa réputation grandit et il inspira toute une génération en accueillant les pauvres, les malades, les blessés de la vie.

A l'été de 1904, il obtint la permission de construire une chapelle de bois sur la montagne. Des amis laïcs prirent en charge les travaux et obtinrent eux-mêmes les permissions et les ressources nécessaires aux premiers développements de l'oeuvre. Ce fut l'origine de l'Oratoire Saint-Joseph. Puis la chapelle de bois, agrandie à plusieurs reprises, céda la place à une crypte de pierre, en 1917. La construction de la basilique, commencée en 1924, fut achevée en 1967.

Le Frère André mourut le 6 janvier 1937, âgé de 91 ans. Il a été nommé vénérable par le pape Paul VI le 12 juin 1978. Il sera maintenant déclaré bienheureux par le pape Jean-Paul II, le 23 mai 1982.



Le Frère André

POSITION DU COMITE EXECUTIF PROVINCIAL DE L'ACFA

EU EGARD AU FONDS DE RELEVE FRANCOPHONE (FONDS CARDA)

L'Exécutif s'est penché sur le contenu du document par le C.A.C. (le Conseil Albertain de la Copération). Ce document fait partie du dossier qu'on a fait parvenir aux délégués au Conseil général. Il a paru dans le FRANCO-ALBERTAIN. Il vise à rationaliser et à promouvoir la mise sur pied du Fonds CARDA (Fonds de Relève Francophone).

C'est dans un esprit d'impartialité et de justice pour la francophonie albertaine en général que l'Exécutif de l'A.C.F.A. s'est penché sur le document du C.A.C.... Ses membres se sont gardés de porter des jugements où l'intérêt personnel aurait pu avoir quelque rôle à jouer. Et c'est dans cette perspective de sauvegarder le bien-être général actuel et futur de la population franco-albertaine que les points suivants ont été relevés.

Reconnaissant que CARDA était, jusqu'à sa faillite au début de l'année, un des membres du C.A.C., Il était tout à fait normal que les derniers dirigeants de CARDA aient demandé d'abord au C.A.C. de mettre sur pied ce fonds de remboursement aux victimes du désastre financier. C'est ce qu'atteste la proposition unanimement appuyée des membres du C.A.C. lors de sa réunion annuelle du 5 mars dernier:

... que le C.A.C., en collaboration avec les caisses populaires et les autres organismes francophones, soit responsable de l'élaboration et de la mise sur pied d'un projet de vente de contrats d'épargne secours-CARDA, que ceux-ci soient déposés dans un compte spécial et que les intérêts servent à rembourser les pertes financières subies par les membres de la Coopérative CARDA.

Mais, pour une raison ou pour une autre, le C.A.C. n'a pas voulu se faire désigner comme le premier responsable de mettre sur pied un tel fonds de remboursement. Et c'est pourquoi, le lendemain, lors de l'Assemblée Annuelle de l'A.C.F.A., M. René Dallaire faisait appel aux membres de l'A.C.F.A. en leur demandant de partager avec le C.A.C. la responsabilité de mettre sur pied le Fonds CARDA:

... qu'une collaboration soit établie, dans un effort collectif entre l'A.C.F.A. provinciale et le C.A.C. afin de rétablir la confiance des gens et afin de mettre sur pied un fonds pour renflouer les capitaux perdus; et que cette motion soit présentée lors du prochain Conseil Général de l'A.C.F.A. provinciale.

Notons qu'il n'est plus question ici des caisses populaires et des autres organismes francophones. Il ne s'agit plus que de C.A.C. et de l'A.C.F.A. provinciale. Toutefois, dans le document préparé par le C.A.C., en date du 1er mai 1982, il n'est plus question des engagements, de la collaboration et des efforts collectifs du C.A.C., car on peut y lire textuellement:

Dans l'optique de la responsabilité de l'A.C.F.A. au développement des francophones. Nous proposons que l'A.C.F.A. [c'est le seul organisme mentionné] mette des ressources financières à la disponibilité du Fonds de Relève, afin d'embaucher un agent de développement qui sera en charge du projet.

Ne devient-il pas d'une évidence tout à fait claire et nette qu'on veuille reléguer à l'A.C.F.A. la tâche entière et complète de se charger du Fonds CARDA? Pourquoi donc est-ce que le C.A.C. cherche tellement à se dissiper devant cette tâche? Pourquoi essaie-t-il de transférer cette responsablilité à l'A.C.F.A.? Pour le moment, Il ne semble pas y avoir de réponse bien claire à ces questions.

Mais le C.A.C. a tout de même la présomption de venir dire à l'A.C.F.A., dans sa demande datée du premier mai, que:

Renoncer à poursuivre le projet en voie d'élaboration [c'est-à-dire le Fonds CARDA] serait faire preuve de défaitisme. [Introduction, p. 1]

Les promoteurs du Fonds CARDA sont bien osés de venir sermonner l'A.C.F.A. sur ses responsabilités morales. Les préconiseurs du Fonds CARDA se pensent bien rusés d'employer des mots comme DÉFAITISME pour inculquer des sentiments de culpabilité aux dirigeants de l'A.C.F.A., aux membres du Conseil général qui devront prendre la décision finale. Le document préparé par le C.A.C. est bien présomptueux de venir dire à l'A.C.F.A. qu'à présent que la Coopérative CARDA a échoué et que ses membres ont subi des pertes financières, c'est elle-même, l'A.C.F.A., qui va maintenant devenir défaitiste en n'acceptant pas de s'impliquer administrativement ou financièrement dans la mise sur pied d'un Fonds CARDA. Selon eux, l'A.C.F.A. serait défaitiste si elle ne se dotait pas d'un secteur économique dont le mandat primordial serait de s'occuper de ce Fonds; un secteur économique avec tout ce que cela comporterait de dépenses administratives pour l'A.C.F.A.!

EN effet, le document du C.A.C. est parfaitement clair là-dessus: on veut que l'A.C.F.A. développe un secteur économique! et cela, avant même que le Comité économique ait fait son rapport et ses recommandations, lesquelles ne sont pas censées être considérées par le Conseil Général avant sa réunion d'octobre ou en décembre. Est-ce qu'on ne serait pas en train d'essayer de nous faire mettre la charrue devant les boeufs?

Pourquoi l'A.C.F.A. devrait-elle se lancer précipitamment dans le développement d'un secteur économique avant même de savoir si un tel secteur aurait vraiment sa raison d'être et quels seraient ses objectifs auprès de la francophonie albertaine en général? Veut-on vraiment que l'A.C.F.A. se lance dans le monde des affaires? Car c'est bien cela que feraient les administrateurs de ce secteur un fois que les victimes de CARDA auraient été remboursées de leurs pertes. Ou n'est-ce pas plus simplement qu'on veuille se servir de l'A.C.F.A. dans l'unique but de rejeter sur quelqu'un d'autre la tâche de venir en aide aux victimes de CARDA, quitte, par après, à venir blâmer l'A.C.F.A. et lui jeter à la figure un rôle de trop grande envergure dans le monde des finances. Et on aurait parfaitement raison, car il ne serait pas normal qu'une association de bénévoles, comme l'A.C.F.A., un groupe de pression politique créé pour faire valoir des droits constitutionnels et la culture franco-albertaine de ses membres, devienne une maison de finances.

Dans la conclusion du document du C.A.C., on présume donc, et nous citons, que "L'UNE DES TACHES DU DOSSIER ECONOMIQUE (de l'A.C.F.A.) SERA LA COORDINATION DE CE PROJET (du Fonds CARDA) ET LA FORMULATION D'UN PLAN D'ACTION". Une chose est certaine, et nous ne voudrions pas qu'il y ait ambiguité sur ce point, C'est que, jamais avant la parution de ce document du C.A.C., Il n'avait été question, à quelque niveau que ce soit, de doter l'A.C.F.A. d'un secteur économique dont la première tâche serait de coordonner ce fonds de charité pour les victimes de CARDA en embauchant un agent de développement (avec secrétaire et budget d'administration, cela va de soi); car c'est bien cela que veut la demande du C.A.C. dans la conclusion se son document, ne nous le cachons pas.

Si les membres du Conseil Général, le 29 mai prochain, approuvent la mise sur pied du Fonds CARDA par l'A.C.F.A., cela voudra dire que les membres du conseil Général sont prêts à augmenter le déficit de l'A.C.F.A. pour l'année 1982 d'une somme supplémentaire d'au moins 75,000$. C'est ce que coûterait un secteur économique pour l'A.C.F.A. en 1982. Le déficit déjà prévu pour cette année se chiffre à 45,000$. Cela ferait donc un déficit global de 120,000$. Ce qui voudrait dire qu'on devrait commencer l'année 1983 avec 120,000$ en moins.

Et qui donc aurait à souffrir de ce grand déficit causé par le Fonds CARDA? Vous l'avez sans doute déjà deviné: ce serait chacune des Régionales de l'A.C.F.A. En effet, il faudra bien que cet argent nécessaire à l'établissement du Fonds CARDA provienne de quelque part! Ou faudra-t-il couper dans les budgets des secteurs Education? Commission Culturelle? Développement Communautaire? ou encore ne plus subventionner du tout le Réseau Carrefour? ou le Franco-Albertain? Il appartiendra au Conseil Général de prendre la décision le 29 mai.

Aussi faut-il se demander bien honnêtement qu'advenant le cas où un tel fonds était approuvé par le Conseil Général, que penseront donc à l'avenir les autres francophones, surtout ceux qui sont membres de l'A.C.F.A. et qui n'auront jamais été actionnaires de CARDA, mais qui auront, eux aussi , subi des pertes financières dans les faillites d'autres entreprises commerciales ou industrielles.Ce ne sera plus qu'une question de temps pour qu'ils qualifient l'A.C.F.A. de favoritisme, de partialité, de ségrégationisme financier. Et un tel phénomène, facilement prévisible dans ces temps d'inflation, de banqueroute personnelle pour plusieurs individus, de sous emploi pour un très grand nombre, nuirait cent fois plus à l'image de la francophonie albertaine que si l'A.C.F.A. ne s'impliquait pas dans cette affaire de Fonds CARDA.

La création de ce fonds par l'A.C.F.A. aurait vraisemblablement pour résultat prévisible des conflits et des tensions personnelles parmi les francophones, parmi les membres de l'A.C.F.A. eux-mêmes, certains individus, membres ou non membres, étant aidés dans leurs mésaventures financières, d'autres ne l'étant pas, parce que n'ayant pas appartenu au groupe CARDA. Foncièrement, il y a comme une contradiction, un paradoxe, dans le fait que l'A.C.F.A. s'engagerait à s'occuper des intérêts financiers d'un groupe particulier de personnes, alors que dans les autres domaines de son activité, elle s'est toujours préoccupée de tous les francophones en général, sans vouloir favoriser les uns plus que les autres.

Pour ce genre de raisons, entre autres, ne serait-ce pas au C.A.C. lui-même de s'occuper d'organiser ce fonds? En effet, les questions de finances et de coopération économique relèvent directement de son domaine d'activités et de son expertise.

DES ARGUMENTS QUI FONT APPEL AUX SENTIMENTS PLUS QU'A LA RAISON

Il est difficile de ne pas remarquer à quel point les auteurs du document présenté par le C.A.C. font davantage appel aux émotions et aux sentiments qu'à la raison. C'est ainsi qu'on nous affuble de grandes affirmations moralisatrices où la mystique de la solidarité francophone en milieu minoritaire est poussée jusqu'à son point le plus extrême. Aussi est-il fort curieux et étrange de constater à quel point l'A.C.F.A. est désignée comme étant moralement responsable de ramasser les pots cassés, l'A.C.F.A. elle-même, semble-t-il, et nulle autre organisation!

Les raisons sentimentalistes qu'on nous donne s'avèrent aussi banales et saugrenues que la suivante: lorsque CARDA a été créée, écrit on, "l'A.C.F.A. était encore à ses débuts." Pour ceux qui connaissent l'historique de l'A.C.F.A., rien de plus curieux comme raisonnement, puisque l'A.C.F.A. existe déjà depuis 1926, alors que la S.E.R. a été établie en 1953 pour donner jour à CARDA en 1958.

Aussi nous dit-on, dans le document parrainé par la C.A.C., qu'en 1958, lors de la création des coopératives CARDA, l'A.C.F.A. "n'avait pas encore traversé sa crise de croissance, c'est-à-dire que, limitée financièrement, son rayonnement n'avait pas l'empleur qu'on lui connaît aujourd'hui". Veut-on nous signifier par là que, sans l'appui financier des coopératives CARDA, l'A.C.F.A. n'aurait pas pu se survivre à elle-même? Veut-on nous faire accroire aussi que l'on devrait mesurer le rayonnement d'une association de bénévoles ne milieu militaire à son chiffre d'affaires? N'est-ce pas plutôt la force de détermination des ses membres et leur volonté politique collective qui font sa force de frappe et de solidité de son image publique?

On n'hésite pas non plus à marier ensemble les objectifs de l'A.C.F.A. et ceux que pousuivait CARDA. On lit, entre autres, dans l'introduction du document:

Se trouverait-il parmi les ardents supporteurs de la cause française des personnes qui s'objectent à faire un rapprochement entre les objectifs de l'A.C.F.A. et ceux poursuivis par CARDA?

Il semble assez évident que les auteurs du document veulent passer sous silence certaines vérités que l'on retrouve énoncées dans l'étude que publiait l'an dernier le comité économique de la Fédération des Francophones Hors Québec, qui s'intitule UN ESPACE ECONOMIQUE A INVENTER, et où il y a un chapitre sur CARDA. Le parallélisme entre l'A.C.F.A. et CARDA est loin d'y être très évident. Citons entre autres ce passage.

L'ensemble des activités traditionnelles exercées par les précurseurs de CARDA Ltée les maintenait nécessairement en contact étroit avec les communautés francophones. LES ACTIVITES ACTUELLES DE CARDA LTEE N'ONT PAS CE ROLE; en fait, sa réussite économique est fonction de plus en plus de son succès à attirer une clientèle non francophone.

Un peu plus loin, on lit aussi:

...Le but premier de CARDA LTEE a été radicalement modifié en cours de route.

Et encore un peu plus loin:

Une fois terminée la vague d'immigration du Québec [c'est-à-dire dans les années 50, après la seconde Grande Guerre mondiale], CARDA n'avait plus sa raison d'être. [...] Elle s'est trouvée une nouvelle orientation dans le secteur immobilier. [...] SON OBJECTIF DEVIENT CELUI DE LA RENTABILITE FINANCIERE [...].

En quoi, nous demandons-nous, est-ce que ces objectifs, peuvent avoir de commun, de rapproché ou de parallèle avec ceux de l'A.C.F.A.?

Enfin, on peut lire aussi, dans cette étude du comité économique de la F.F.H.Q., publiée au début de 1981, donc avant que ne soit connue la faillite de la coopérative CARDA, et nous citons:

CARDA est en train de se transformer radicalement. De plus, CARDA se trouve dans une situation ambigüe: ses fondateurs ardents promoteurs de la cause française en Alberta, ne sont pas tout à fait à l'aise face à son nouveau rôle; d'autre part, ils ne peuvent qu'aller dans le sens de son intérêt économique.

VOIR ACFA P. 16

REAL LECHASSEUR DECEDE LE 23 AVRIL 1982

Notre frère Rhéal naquit le 27 septembre 1927 à Sainte-Luce-Sur-Mer dans l'Est du Québec.

Il fut précédé vers l'Eternité par son père Auguste et sa mère Clémence, ainsi que par sa jeune soeur et de son frère aîné, Raphaël, Oblat de Marie Immaculé. Rhéal était le 8ème d'une famille de 11. Lui survivent, 1 frère et 7 soeurs; tous au Québec.

En 1950 Rhéal devra s'acheminer vers l'Ouest Canadien ou il rejoindra son frère, curé de la paroisse de Guy. Il aima la terre, et en 1952 il prend du terrain a quelque neuf milles au Sud de Guy, près de La Petite Rivière Boucannée (Little Smokey River). Rhéal vendit sa ferme en 1975 pour raison de santé, et s'établit à St-Albert.

En 1961, Rhéal prit pour sa fidèle épouse Medora (Lagacé) et ses deux filles Léona (Mme Jean-Bolly, Cédile (Mme Mike Brandon) et deux fils: Roland et Antoine Lagacé. Il sera vite adressé comme papa par tous, un titre qu'il a su vite se mériter par sa dévotion et son soin paternels. Sa famille devra croître à vue d'oeil et Rhéal eut l'heureux plaisir d'être titré de grand-papa par 10 descendants et grand-grand-père pas 2 autres. Rhéal aima les enfants et il fut aimé d'eux en retour.

Dans nos accolades quotidiennes, et pour les quelque trente années conrinues, nous aurions donné comme qualificatif à Rhéal "Un bon diable".

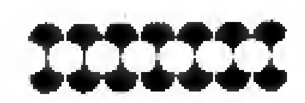
Nous ne connaissions pas Rhéal lors de nos visites chez-lui à Guy, ou lorsqu'il était à finir nos sous-sols, ou encore quelques autres rénovations qui sont aujourd'hui des souvenirs vivants de son métier approfondi. Pas plus, le connaissions-nous, à sa gaieté lors de noces, de baptêmes ou de fêtes d'anniversaires.

Son caractère ardent se révéla durant les derniers jours de sa vie terrestre. Rhéal aura été un pillier de foi et de courage en acceptant une mort imminante, par laquelle il nous aura montré comment mourir en vrai chrétien.

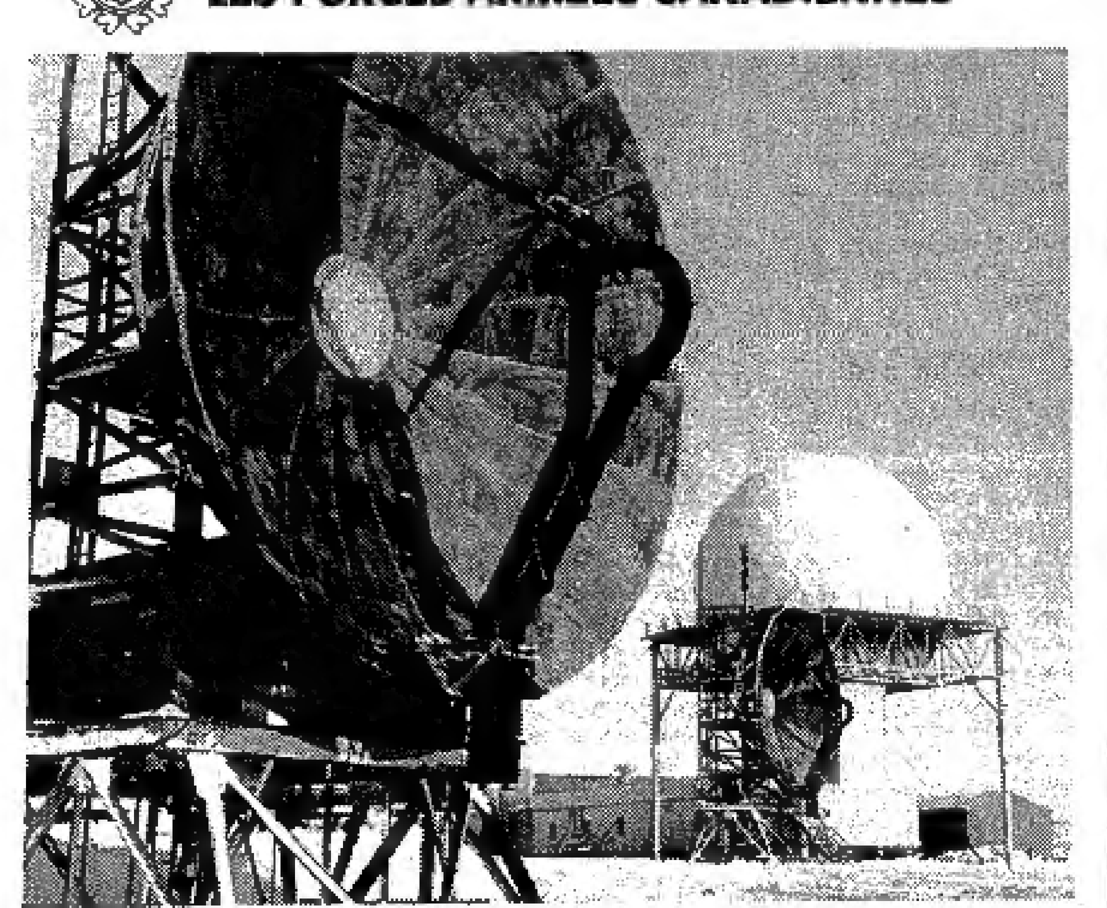
Lors de nos visites à l'hôpital, il nous précédait plus souvent qu'autrement en nous demandant "Ca-va?" Il nous innondait de merci et de gratitude pour les moindres petits services reçus par qui que se soit, à tel point que, ses sourires qui parfois ne pouvaient pas cacher toute la douleur, nous donnaient une heureuse satisfaction d'être à son chevet. C'est ce qui devient pour nous la plus belle des leçons de l'école de la vie.

Rhéal, nos vies sont enrichies et de multiples façons amplement parce que tu es passé sur notre chemin. Notre croyance n'est pas que tout est fini, Rheal, nous saurons souvent te demander, quand le besoin se fera sentir, de continuer à nous aider, et surtout quand viendra notre tour d'acheminer vers l'éternité.

Jean-Paul Bouchard







VOTRE HOROSCOPE

Capricorne — du 22 déc. au 20 janv.

Faites appel à votre esprit de compréhension car la conquête de la personne qui vous intéresse se révélera difficile. Vous aurez de fortes tendances au matérialisme, sachez vous en évader.

Verseau — du 21 janv. au 19 fév.

Vous lutterez contre vos propres sentiments et vous souffrirez du conflit dans lequel votre nature enthousiaste et passionnée vous entraînera. Laissez parler vos sentiments. La personne aimée sera animée d'une volonté nouvelle.

Poisson — du 20 fév. au 20 mars

Une grande prudence s'imposera avant de prendre une décision importante. Vous aurez intérêt à accepter les invitations. L'atmosphère sur le plan sentimental sera assez lourde.

Belier — du 21 mars au 20 avril

Passion un peu mystérieuse qui peut atteindre même la personne la plus pudique et la plus retirée, c'est-à-dire vous-même. Ce sera très énigmatique et demandera le concours de votre esprit éveillé.

Taureau — du 21 avril au 20 mai

Vous aimeriez bien un climat de romantisme mais la vie quotidienne suppose la pleine conscience de ses responsabilités; vous aurez tendance à vous nourrir d'illusions. Petites difficultés sur le plan sentimental.

Gemeaux — du 21 mai au 21 juin

Ce soir, ne cédez pas à tous vos caprices. Des contrariétés vous attendent: supportez-les avec le sourire. Ce nuage sera d'ailleurs tôt fait de disparaître et la soirée notamment vous sera favorable.

Cancer — du 22 juin au 22 juillet

Vous aurez besoin d'occuper votre esprit par des lectures intéressantes. Vous accorderez plus d'importance à la personne qui vous aime; vous représenterez pour elle un abri sûr.

Lion — du 23 juillet au 23 août

Vous retrouverez des joies de qualité et une entente profonde avec une personne aimante si vous faites attention à vos paroles. Gardez votre calme en toute circonstance et ne cédez pas à un méchant réflexe.

Vierge — du 24 août au 22 sept.

Soyez patient et mesuré dans vos propos. Quelque chose de nouveau va se produire et vous bénéficierez d'une plus grande popularité. Vous aurez la possibilité de modifier le cadre de votre vie sentimentale.

Balance — du 23 sept. au 23 oct.

Ne boudez pas et ne laissez pas les discussions prendre des proportions qui mettraient en péril l'harmonie de votre vie sentimentale. Votre imagination trop active demanderait à être bridée.

Scorpion — du 24 oct. au 22 nov.

Pas beaucoup de joies sur le plan du coeur. Vous aurez toutefois le sentiment d'avoir franchi une étape, cela vous rendra optimiste et vous donnera confiance en l'avenir. Vous aurez des satisfactions sur le plan des amitiés.

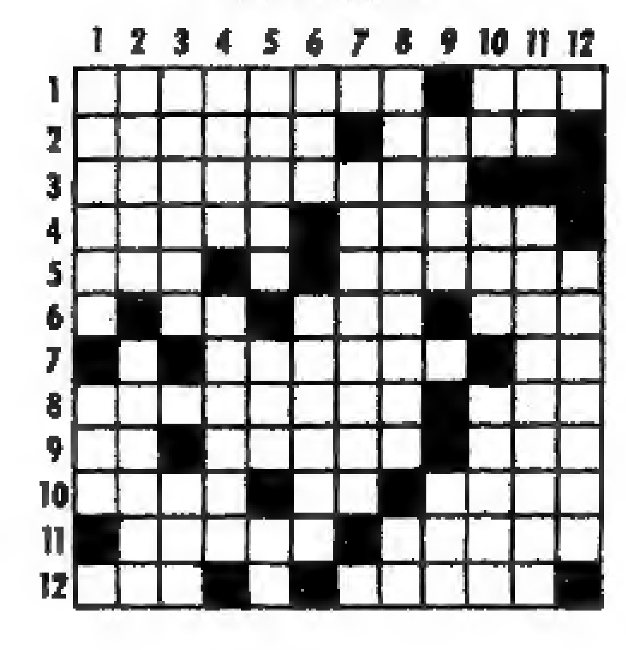
Sagittaire — du 23 nov. au 21 déc.

Les problèmes sentimentaux auront beaucoup moins d'importance à vos yeux. Plus que jamais vous aurez intérêt à tenir compte de votre intuition, de vos sympathies et de vos antipathies.

S.O.P.

MOTS CROISES

PROBLEME 3698



HORIZONTALEMENT

1—Pièce d'arrêt d'un mécanisme d'horlogerie. — Cyclade.
2—Cause, motif. — Répondez s'il-vous plaît.
3—Métier de bandit des mers.
4—Enlevé les noeuds. — Prén. de femme.
5—Dix (anglais). — Maladie fébrile (pl.).
6—Pron. pers. — Art de lancer. — Obtint.
7—Pèlerinage breton. — Adv. de lieu.
8—Qui habite le long d'une rivière. — Condiment.
9—Métal. — Liquide blanc (pl.). — Camarade.
10—Pion. — Nég. — Peintre français (1716-1809).
11—Surveillant. — Filet pour la pêche.
12—Même. — Dévidoir, utilisé par les cordiers.

VERTICALEMENT

1—Apprentie (mode, couture). — Romancier suisse.
2—Rainette. — Difficulté.
3—Marquerons de la joie. — Mauvais.
4—Fils d'Isaac. — Appeler les lettres une à une.
5—Complet. — Gros perroquet. — Outil de la modiste.
6—Sorte d'étau. — La queue d'une robe.
7—Vitesse.
8—Bâtirons. — Pour.
9—Direction. — Animal mou.
10—Quatre. — Salon. — Non viciée.
11—Dans opéra. — Uniquement.
12—Homme d'Etat russe.

PROBLEME 3697



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	S	A	R	O	N	I	D	E	■	C	A	P
2	■	S	A	T	A	N	E	■	K	E	R	K
3	■	■	T	E	K	N	I	K	■	P	R	E
4	■	V	A	R	I	E	T	E	S	■	E	S
5	M	A	■	A	N	S	E	S	■	O	T	E
6	E	L	I	S	E	■	■	T	■	S	E	N
7	L	I	S	■	S	A	■	E	D	■	S	T
8	O	D	E	S	■	U	N	R	U	H	■	A
9	D	I	R	E	C	T	I	O	N	■	U	T
10	I	T	E	M	■	E	T	N	A	■	R	I
11	E	E	■	E	L	L	E	S	■	R	I	O
12	S	■	P	R	I	S	E	■	R	I	E	N

NOS PAROISSES FRANCOPHONES

MESSES DU DIMANCHE

Immaculee Conception 10830-96e rue

DIMANCHES - 10h30 et midi

Ste-Anne 10422 - 99A avenue

SAMEDIS - 17h15
DIMANCHES - 10h30 et midi

St-Joachim 9928 - 110e rue

SAMEDIS - 17h00
DIMANCHES - 10h00 et midi

St-Thomas D'Aquin 8760-84e avenue

SAMEDIS - 19h00
DIMANCHES - 09h30 et 11h00

Ste-Famille à Calgary 5e rue S.O.

SAMEDIS - 17h00
DIMANCHES - 10h30, midi et 19h30

NOMINATION suite de la page 5



De gauche à droite: Myrian Laberge-Deslauriers, Bradley Willis, Louis A. Desrochers

peut pas être efficace si on est pas capable de communiquer avec quelqu'un, pas vrai? C'est un grand avantage, même pour les électeurs anglophones, que de pouvoir s'exprimer dans les deux langues officielles du pays".

Brad est optimiste. "Dans dix ou quinze ans, les gens comme moi ne seront plus aussi rares". Mais en attendant, il "éprouve un certain sentiment de pitié pour quelqu'un qui ne peut pas apprécier Gilles Vigneault ou Robert Charlebois".

"Le français est une partie importante de ma vie", affirme-t-il avec enthousiasme.

"Le rêve d'Henri Bourassa n'est pas mort, quoi qu'en disent les idéologues du Parti Québécois".

ACFA SUITE DE LA PAGE 13

Les objectifs de CARDA, somme toute, lors de sa faillite au début de l'année, n'étaient plus les mêmes que ceux de l'ACFA. Et les actionnaires de CARDA étaient sûrement au courant des diverses transformations d'objectifs par lesquelles leur Coopérative était passée. Alors, pourquoi demande-t-on dans le document présenté par le C.A.C. qu'on réponde oui à la question suivante:

Qui pourrait nier que les motifs qui ont présidé à l'édification de CARDA avaient d'autres objectifs que le raffermissement sur le plan politique et économique du groupe francophone tout entier?

D'accord, lorsqu'au début des années 50, il s'agissait de la SOCIÉTÉ D'ETABLISSEMENT RURAL ET DES CAISSES D'ETABLISSEMENT RURAL (1953 et 1956). Mais depuis la création de CARDA en 1958, et encore davantage depuis la ramification des objectifs de CARDA LTEE en 1977, on sait maintenant que les objectifs politiques de la Coopérative s'étaient estompés au seul profit des motifs économiques et financiers. A part le don de $5,000 au C.A.C. et celui de $8,000 aux Blés d'Or (des dons que dans le rapport du Comité économique de la F.F.H.Q. on juge comme provenant d'un sens de culpabilité morale de la part des dirigeants de CARDA, puisqu'ils se rendaient bien compte que leurs objectifs étaient beaucoup plus économiques que politiques), à part ces deux dons à des organismes francophones, où se trouve le raffermissement des prises de position politiques par le groupe coopératif CARDA?

Il est sans doute vrai que l'A.C.F.A. "a toujours su compter sur la loyauté et le dynamisme des dirigeants de CARDA", comme on l'écrit dans le document du C.A.C.; mais il ne faudrait tout de même pas pousser les ressemblances trop loin; reconnaissons plutôt à quel point les objectifs de ces deux organisations francophones pouvaient différer.

Aussi trouve-t-on, dans le document du C.A.C., des affirmations qui ne semblent avoir d'autre but que celui de chercher à intimider la francophonie en général pour qu'elle embarque dans le projet du Fonds CARDA. Par exemple:

Nous craignons que des retombées néfastes compromettent à des dégrés divers le développement des organismes franco-albertains.

Et encore:

...une action concertée et énergique pourra relever le défi que la francophonie albertaine se doit de relever afin de minimiser les dommages causés aux organismes qu'elle s'est donnés.

Puis, de nouveau, plus loin:

Nous ne voulons sûrement pas, et c'est aussi votre préoccupation, que les insuccès d'un organisme compromettent ni même entravent de quelque façon le développement des institutions francophones. Négliger cet aspect pourrait mettre en péril l'avenir même de la francophonie albertaine.

Il faut bien s'en rendre compte, il y a dans ces trois affirmations précédentes des généralisations qui semblent un peu exagérées. Dans toute société, dans tout groupe d'individus, les insuccès ou les faillites d'un organisme constituent quelque chose de déplorable et de pénible; cela est bien certain, parce que cela déclenche, immanquablement, des drames humains. Mais avant toute chose, quand il s'agit d'une association qui représente la francophonie albertaine en général, il est davantage important d'être raisonnable, de ne pas se laisser emporter par les sentiments, afin de prendre des décisions qui soient en vue du bien-être collectif du groupe tout entier.

Et dans cette ligne de pensée, on peut se demander pourquoi le document du C.A.C. s'en tient uniquement à des généralisations qui font surtout appel aux sentiments. Avant que l'A.C.F.A. accepte de considérer le projet du C.A.C., il faudrait: 1) la liste des 350 actionnaires victimisés, pour que l'on sache bien s'il s'agit vraiment là de francophones ou de francophiles oeuvrant dans le sens des objectifs de l'A.C.F.A., 2) les sommes que chacun a perdues; 3) un bilan financier dûment vérifié; 4) savoir si les victimes elles-mêmes seraient d'accord de se faire connaître et rembourser de leurs pertes.

En effet, plus d'un actionnaire de CARDA ont laissé entendre qu'ils retireraient leur adhésion à l'A.C.F.A. si celle-ci se mêlait de supporter la création du Fonds de remboursement. Les auteurs du document parrainé par le C.A.C. ont-ils fait un sondage avant de proposer leur projet et d'en mandater sans qu'ils en aident le droit, le nouveau comité d'étude chargé d'explorer les possibilités d'action économique pour l'A.C.F.A.? Car il se peut fort bien que la majorité des "victimes" de CARDA ne veuillent point être remboursées!

Plusieurs d'entre elles considèreront probablement ce geste de l'ACFA comme de la charité; et l'on connaît trop bien les francophones sur ce point; ils ont un sens de la fierté et de l'honneur qui les rend très chatouilleux quand ils se mettent en tête qu'on veut leur faire de la charité. Peut-être que les victimes de CARDA se considéraient assez adultes et assez mûres pour subir par elles-mêmes les conséquences de leurs risques. Pour certains d'entre eux, être remboursés de leurs pertes monétaires, ce serait accepter de la charité. Alors, quelle injustice ne serait-ce pas pour eux si l'A.C.F.A. se mêlait d'aller rembourser les autres? Il y aurait aussi injustice envers ceux qui viendraient à mourir avant que le Fonds ne commence à se rentabiliser et à déverser les argents des remboursements.

Le Fonds pourrait ainsi avoir des effets néfastes sur la francophonie albertaine en devenant la cause de conflits et de jalousies interpersonnelles; le résultat indirect de ces effets serait peut-être davantage un ralentissement du développement économique, au lieu d'une "relève" ou d'une "relance", comme on le dit dans le document du C.A.C.

Peut-on s'imaginer qu'un francophone qui aurait été une "victime" de CARDA et qu'on aurait remboursé de ses pertes utiliserait cet argent pour le ré-investir de nouveau? dans quoi? dans un organisme francophone? La réponse à la dernière question semble évidente. Une fois la confiance disparue, ce n'est pas remboursement des pertes qui va faire regagner cette confiance.

En définitive, le Fonds CARDA, n'est-ce pas vouloir forcer l'A.C.F.A. à racheter les faveurs politiques de certains francophones qui ont été lésés et blessés financièrement par ceux mêmes dont ils se sentaient solidaires?

Etant donné l'importance d'étudier ce projet de façon rationnelle pour rendre justice à la francophonie albertaine en général, l'Exécutif de l'A.C.F.A. vous invite à réfléchir sérieusement sur les questions suivantes:

1. Pour quelles raisons est-ce que c'est l'A.C.F.A. qui devait se charger du Fonds CARDA?
2. Si l'A.C.F.A. decidait de se doter d'un secteur économique, est-ce que la mise sur pied du Fonds CARDA répondrait aux besoins de la population franco-albertaine en général?
3. Est-ce que la demande du C.A.C. répond aux objectifs, aux politiques établis de l'A.C.F.A., eu égard à la francophonie albertaine en général?